

Séance du Conseil d'établissement de l'école de la Source de Nantes, tenue le 14^e jour du mois de mars 2022, à 18 h 30 à l'école de la Source, située au 1249, rue Principale, à Nantes.

Sont présents :

Membres – Parents

Stéphanie Grenier
Julie Lacroix
Marie-Pier Boulanger
Marie-Pier Rouillard-Lavoie

Membres - Personnel

Nathalie Duquette
Pier-Paul Vachon
Annie Rousseau

Directrice par intérim :

Isabelle Boulet

Secrétaire :

Marie-Pier Boulanger

Membre de la communauté

Lynda Bouffard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 2.1 Ajout de points à l'ordre du jour par le public
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2021 et de la séance extraordinaire du 10 février 2022
4. Suivi au procès-verbal
5. Rapport budgétaire
6. Plan de lutte contre l'intimidation : évaluation des résultats
7. Critères de sélection d'une direction d'école (consultation)
8. Prévision d'effectifs 2022-2023 : nombre d'élèves et organisation scolaire (consultation)
9. Informations et correspondance
 - 9.1 Présidence
 - 9.2 Déléguée au comité de parents
 - 9.3 Enseignant(e)s
 - 9.4 Service de garde
 - 9.5 Membres de la communauté
 - 9.6 Direction
 - 9.6.1 Parc-école (suivi)
 - 9.6.2 Campagne de financement (suivi)
10. Autre objet d'étude :
 - 10.1 Route 214
11. Période de questions du public
12. Date et heure de la prochaine séance
13. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Mme Boulet souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. Mme Boulet profite de l'occasion pour se présenter à titre de directrice par intérim.

CE2122-027

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition d'Annie Rousseau, appuyée par Marie-Pier Rouillard-Lavoie, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté

2.1 AJOUT DE POINTS À L'ORDRE DU JOUR PAR LE PUBLIC

Aucun ajout.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE2122-028

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2021

Sur la proposition de Marie-Pier Rouillard-Lavoie, le procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2021 est adopté avec les modifications suivantes :

Point 1 :

Mettre par intérim au lieu de directrice.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE2122-029

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2022

Sur la proposition de Stéphanie Grenier, le procès-verbal de la réunion du 10 février 2022 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 13 DÉCEMBRE 2021

Aucun suivi.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 10 FÉVRIER 2022

Point 4.1 :

L'activité à Baie-des-Sables a été annulée pour cause de pluie verglaçante. Les élèves en ont profité pour faire des activités ici à l'extérieur et manger de la pizza pour dîner.

Point 4.2 :

Mme Nathalie mentionne qu'elle doit modifier sa campagne de financement pour les finissants car, un imprévu, empêche le fournisseur d'offrir les produits transformés cette année et ne peut fournir autre chose que du sirop d'érable.

5. RAPPORT BUDGÉTAIRE

Le rapport budgétaire nous est présenté. Mme Boulet nous informe que nous avons reçu une allocation spéciale de 3 174\$ du Club des petits déjeuners.

Annexe CET091-2021-2022-018

6. PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION : ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Mme la directrice, présente les résultats du sondage ainsi que les priorités d'action, les mesures et le changement à apporter au plan de lutte pour 2021-2022.

Il en ressort que :

- 75% de la violence se fait entre élèves de même niveau;
- 75% se sentent capables d'aider une personne victime d'intimidation;
- 75% des élèves ne le mentionnent pas quand ils voient de la violence;
- 74% des élèves se sentent en sécurité à l'école;
- 71.5% des élèves ne dénoncent jamais ou parfois lorsqu'ils sont témoins de violence et d'intimidation;
- 56% des élèves se disent non-victimes de violence;
- 22% des élèves se disent fréquemment victimes de violence;
- 14.8% des élèves disent avoir subi de l'intimidation.

CE2122-030

7. CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE

Consultation sur les critères de sélection d'une direction d'établissement, un maximum de 4 critères par bloc de compétences (de base, stratégiques et organisationnelles) doivent être sélectionnés. Le document sera transmis à la direction générale du CSS.

Sur la proposition Stéphanie Grenier, le document des critères de sélection est adopté à l'unanimité.

Annexe CET091-2021-2022-019

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. PRÉVISION D'EFFECTIFS 2022-2023 : NOMBRE D'ÉLÈVES ET ORGANISATION SCOLAIRE

Mme Boulet présente la prévision d'effectifs 2022-2023. Le nombre d'élèves est presque similaire à l'an dernier soit 49 élèves.

Maternelle 5 ans : 7 élèves

1-2-3 : 20 élèves

4-5-6 : 22 élèves

Les groupes pourraient changer rapidement si d'autres inscriptions sont reçues. Si la tendance se maintient, il pourrait y avoir 3 groupes l'an prochain. Par contre, les inscriptions pour l'anglais intensif pourraient être déterminantes pour l'organisation scolaire.

9. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCE

9.1 PRÉSIDENTE

Un suivi sera fait concernant les groupes pour l'an prochain.

9.2 DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS

Aucun sujet.

9.3 ENSEIGNANT(E)S

Les activités qui ont remplacé la sortie à la Baie-des-Sables ont été grandement appréciées par les élèves.

Les enfants sont très motivés par le 20 minutes d'activité physique par jour de Bouge au cube.

9.4 SERVICE DE GARDE

Mme Annie Rousseau mentionne qu'il y a beaucoup d'enfants lors des journées pédagogiques et que ça va très bien.

9.5 MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Des beignes et du chocolat chaud ont été remis aux élèves par la municipalité.

Beaucoup de collaboration et de réponses de la municipalité.

9.6 DIRECTION

9.6.1 PARC-ÉCOLE (SUIVI)

Le futur projet, qui sera mis en chantier à l'été 2023, a été présenté par la direction à M. Pier-Paul Vachon et M. Olivier Lavallée qui font maintenant partie du comité parc-école.

9.6.2 CAMPAGNE DE FINANCEMENT (SUIVI)

Les ventes ainsi que les dons de la campagne de financement nous ont permis de récolter une somme de 3 822\$. Nous avons fait un profit net de 1 710.05\$ qui servira pour les activités et sorties de fin d'année des élèves.

10. AUTRE OBJET D'ÉTUDE

10.1 ROUTE 214

La municipalité continue de travailler le dossier avec le MTQ.

On se questionne à savoir si une pétition venant de l'école pourrait être possible. On tentera de contacter le propriétaire pour voir si la coupe d'arbres améliorant la visibilité est possible sur son terrain.

10.2 CABANE À SUCRE

Il y aura sortie à la cabane à sucre Mégantic le 1^{er} avril prochain pour tous les élèves.

M. Pier-Paul fera une sortie à sa cabane à sucre avec son groupe. La date reste à déterminer.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

12. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance se tiendra le 9 mai 2022 à 18 h 30.

CE2122-031

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de Nathalie Duquette et appuyée par Annie Rousseau, il est résolu de procéder à la levée de la réunion à 20 h 18.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphanie Grenier, présidente

Marie-Pier Boulanger, secrétaire